

PROCES – VERBAL

DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

DU 24 DECEMBRE 2014

Lieu : Salle Virunga, Hôtel Memling

I. **PRESIDENCE** : S.E Olivier KAMITATU, Ministre du Plan et Président du C.E

II. **QUORUM** :

Membres du Comité Exécutif présents :

1. S.E Olivier KAMITATU, Ministre du Plan et Président du C.E
2. S.E LIYOTA NDJOLI, Ministre de l'EDD, 2^{ème} V/Président
3. S.E. Crispin ATAMA, Ministre des Hydrocarbures
4. S.E Madame Ernestine NYOKA, Vice-Ministre du Budget
5. M. Bin NASSOR KASSONGO., délégué de la Chambre des Mines
6. M. Robert MUNGANGA, délégué des Entreprises minières publiques
7. M. Albert KABUYA, délégué de la Société Civile
8. M. Jean Claude KATENDE, délégué de la Société Civile
9. M. Jacques BAKULU, délégué de la Société Civile
10. M. Joseph BOBIA, délégué de la Société Civile
11. M. IBOND RUPAS, délégué de la Société Civile.

Membre du Comité Exécutif ayant donné mandat

12. M. Firmin Koto à madame Jacquie NKUTE

Membres du Comité Exécutif en mission

13. S.E. Martin KABWELULU, Ministre des Mines
14. S.E Albert M'PETI, Vice-ministre aux Finances
15. Mme. Françoise VAN de VEN, déléguée des entreprises forestières
16. Mme. Yvonne MBALA, déléguée des Entreprises pétrolières
17. M. Simon TUMAWAKU, Délégué des Entreprises minières privées
18. M. John BUPILA, DIRCABA du PM
19. M. Vincent NGONGA, DIRCABA du PM

Points focaux présents

1. Honorable Nicolas BULUKUNGU, point focal Assemblée Nationale
3. Désiré BALAZIRE, Conseiller Principal 1^{er} Ministre

Invités

1. Victor BATUBENGA, Inspecteur général des Finances, Chef des Services
2. Dieudonné LOKADI, DG DGI
3. Liliane ILUNGA, DG COHYDRO
4. Carol LUTALADIO, DG DGDA
5. PINGA MOMBULE, Directeur DGRAD

6. Déo KAPENDA, Directeur DGRAD
7. Robert MENAMA, Inspecteur DGDA
8. Dieudonné BUKASA, Chef de Division DGI
9. Déo KAYUMBA, Chef de division DGRAD
10. Stéphane MUND, Ambassade BELGIQUE
11. Patty KALAY, Union Européenne
12. Ernest MPARARO, Société Civile/LICOCO
13. Eddy N'sa, Expert MECNT
14. Honoré NTAMBO, Conseiller Min. Hydrocarbures
15. Mwaku NZAZI, Conseiller Min. Mines

Conformément au Règlement d'Ordre, le quorum étant atteint, le CE a valablement siégé.

III. ORDRE DU JOUR ADOPTE

1. Adoption du Rapport ITIE-RDC 2012
2. Renouvellement du contrat d'élaboration du Rapport ITIE – RDC 2013 avec le cabinet Moore Stephens par voie de gré à gré.

Observation : En raison du travail intense lié à l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2012 déployé par le Secrétariat Technique ces derniers temps, il n'a pas été possible de présenter le procès-verbal de la réunion du 10 décembre. Ce procès-verbal et celui de cette réunion seront présentés à la prochaine réunion pour adoption.

IV. DEROULEMENT DE LA REUNION

1^{er} Point de l'Ordre du jour : **ADOPTION DU RAPPORT ITIE-RDC 2012.**

i) Exposé de motif

A sa réunion du 10 décembre 2014, le Comité Exécutif avait reçu et analysé le projet de Rapport ITIE-RDC 2012 que lui avait été présenté par le Cabinet Moore Stephens, l'Administrateur Indépendant.

Après examen, ce projet a été renvoyé aux parties prenantes pour son amélioration. Ces dernières, regroupées par composante, se sont réunies à Matadi, à Kinshasa et à Lubumbashi pour procéder à la relecture et l'analyse du projet à l'issue desquelles les améliorations de forme et de fond ont été apportées. Le schéma convenu par les parties prenantes pour revoir ce projet a porté sur les éléments clés d'analyse d'un Rapport ITIE que sont la matérialité, l'exhaustivité et la fiabilité des données, le seuil des écarts, les informations contextuelles et les améliorations d'ordre général.

Suivant ce schéma, les parties prenantes ont apporté des améliorations qui ont été mises en commun au cours de l'atelier tenu à cet effet à Lubumbashi le 20 décembre 2014. A la suite de cet atelier, le Groupe de travail et de suivi (GTS) s'est réuni le 21 décembre, à Lubumbashi et, a intégré l'ensemble des améliorations mises en commun et transmis la version améliorée au Conciliateur pour prise en compte. A son tour, l'Administrateur Indépendant dans la soirée du 22 décembre 2014, après réception et intégration des améliorations, a tenu une conférence-call avec le Secrétariat Technique en vue de s'assurer que toutes les

réponses avaient été apportées à tous les points d'attention soulevés par les parties prenantes.

C'est donc la version ayant intégré toutes les améliorations qui est présentée ce jour au Comité Exécutif pour adoption.

ii) Débats

Le débat est ouvert par la composante société civile qui a cherché à comprendre l'isolement de la production et des exportations et pourquoi avoir renseigné la répartition des recettes par province d'extraction. Elle a cherché également à comprendre pourquoi dans l'approche de fiabilisation des données des entreprises le Conciliateur n'avait pas combiné les trois conditions contenues dans le mécanisme de fiabilisation du Comité Exécutif. Enfin cette composante a souhaité des références documentaires soient apportées au sujet des 7 entreprises minières en cessation d'activité, liquidées ou fermées qui n'ont pas déclaré.

Deux membres de la composante Entreprises ont souhaité que plus d'explications accompagnent les tableaux sur les exportations du moment où la valorisation de ces dernières n'a pas tenu compte des valeurs fournies par les entreprises. Ils ont également demandé que la version finale du rapport reprenne aussi les noms des personnes rencontrées par l'Administrateur Indépendant dans les entreprises et enfin, que dans les prochains rapports les produits exportés soient déclarés avec leurs spécifications.

Des réponses satisfaisantes ont été apportées à ces questions. Spécifiquement à la question sur la fiabilisation des données, il a été précisé qu'au regard du mécanisme de fiabilisation précité, la réunion de conditions cumulatives n'était pas requise puisqu'il suffisait que l'Entreprise réunisse l'une des trois conditions pour être en règle avec l'exigence.

De ce débat, il se dégage que la version du Rapport ITIE –RDC 2012 examiné est de très bonne qualité. Les membres se sont déclarés satisfaits de cette qualité mais ont exigé que pour plus de perfection, le GTS se réunisse le 26 décembre pour une dernière revue du rapport, intégrer les dernières améliorations apportées et les transmettre à l'Administrateur Indépendant.

iii) Délibération

- Moyennant ces améliorations, le Rapport est adopté à l'unanimité suivi des acclamations.
- La version finale du Rapport intégrant ces améliorations sera publiée le 29 décembre 2014.

2^{ème} point de l'Ordre du jour : **RENOUVELLEMENT PAR VOIE DE GRE A GRE DU CONTRAT D'ELABORATION DU RAPPORT ITIE-RDC 2013 AVEC LE CABINET MOORE STEPHENS.**

i) Exposé

Le Rapport ITIE-RDC 2013 doit être élaboré et publié au plus tard le 30 juin 2015. La question du recrutement du Conciliateur pour l'élaboration du Rapport ITIE 2013 devait être traitée par le Comité Exécutif en sa prochaine réunion prévue fin janvier 2015. Le temps étant relativement court comparativement à la hauteur du travail à réalisé et aux délais exigés par

la procédure pour recruter normalement l'Administrateur Indépendant, il n'est donc pas possible de recourir à la procédure d'appel d'offres classique puisque le Cabinet Moore Stephens qui vient d'élaborer le Rapport ITIE 2012 a démontré ses capacités techniques et professionnelles du reste unanimement reconnues par le Comité Exécutif.

En plus, l'élaboration du Rapport ITIE –RDC 2013 sera exécutée sur base du financement interne qui ne requiert pas, au regard de l'extrême urgence, de recourir à la sélection du Conciliateur par voie compétitive. Ainsi, ce cabinet peut donc être contacté en vue de signer avec lui un contrat de gré à gré pour élaborer le Rapport ITIE –RDC 2013.

ii) Débats

Un membre de la composante Entreprises a souhaité que cette question soit démêlée de celle relative à la publication du Rapport 2012, l'essentiel à cette étape étant la publication du Rapport ITIE 2012. Ce membre a soutenu qu'aussitôt le rapport 2012 publié, les membres du Comité Exécutif pourront réagir par mails pour donner le quitus au Secrétariat Technique de recruter le Conciliateur par voie de gré à gré.

Un membre de la composante Société Civile a estimé que le cabinet Moore Stephens est engagé sur plusieurs rapports ITIE dans plusieurs pays par conséquent lui confier un autre rapport serait une surcharge qui peut se répercuter négativement sur la qualité du Rapport 2013.

Au premier intervenant il a été précisé que le processus de publication du Rapport était presque achevé parce qu'il ne restait que sa publication au 29 décembre 2014.

Il est également précisé beaucoup de pays ayant apprécié la technicité du cabinet Moore Stephens l'avaient recruté pour élaborer leurs rapports. Le cabinet déploie une équipe d'experts propre à chaque pays. L'équipe qui travaillera en RDC sur le Rapport ITIE 2013 ne sera pas à cheval sur un autre pays comme cela l'a été pour l'élaboration du rapport sous les yeux.

iii) Délibération

- Le principe de recrutement de signature de contrat de gré à gré avec Moore Stephens est acquis moyennant respect de la procédure en la matière.
- Le Coordonnateur national de l'ITIE est chargé de contacter le cabinet Moore Stephens, signer le Contrat de prestation avec lui et faire rapport au Comité Exécutif à la prochaine réunion.

Les points inscrits à l'Ordre du jour étant complètement épuisés, la réunion qui avait débuté à 14h 35 a pris fin à 16h30.

Le Rapporteur du Comité Exécutif

Prof. Jeremy MACK DUMBA

Le Président du Comité Exécutif

Olivier KAMITATU ETSU